



Bordeaux, 5 août 2020

## Parcours de soins numérique : une innovation de l'ARS Nouvelle-Aquitaine pour moderniser, simplifier et sécuriser le suivi de grossesse et la sortie de maternité

Durant le confinement, la nécessité d'appliquer les nouvelles recommandations de la HAS pour assurer la continuité de prise en charge des femmes enceintes, a incité l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine à concrétiser et tester son nouveau système numérique de suivi de grossesse. Ce système a pour ambition de moderniser, simplifier et sécuriser le dossier de la patiente et les échanges entre les professionnels qui la suivent.

### Suivi de grossesse & COVID-19 : pourquoi le numérique est-il devenu primordial ?

La crise sanitaire du Covid-19 a conduit la Haute Autorité de Santé (HAS) à recommander pour les grossesses physiologiques (ou à bas risques) un suivi pré et post-natal des femmes et de leur enfant de préférence en ville, dans le but de réduire les visites en établissement de santé, mobilisant ainsi fortement le secteur ambulatoire. Dans ce contexte, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a tout mis en œuvre pour **faciliter les échanges ville-hôpital et sécuriser la transmission de l'information médicale dans le cadre d'un suivi obstétrical et post-natal partagé**. L'agence et ses partenaires (GIP ESEA, Réseau Périnat Nouvelle-Aquitaine, établissements de santé concernés, Conseils départementaux, Unions Régionales de Professionnels de Santé Sages-femmes, et les Conseils de l'Ordre des Sages-Femmes) se sont associés pour **renforcer la communication numérique ville-hôpital des sages-femmes libérales, des sages-femmes de PMI, des maternités et des centres périnataux de proximité (CPP)**.

### Périnatalité en Nouvelle-Aquitaine: de nouveaux outils numériques pérennisés

Dans cette logique de coordination des parcours, l'ARS Nouvelle-Aquitaine et son GRADeS<sup>1</sup> : le GIP ESEA, déploient depuis plusieurs années des outils numériques permettant l'échange sécurisé de données de santé entre professionnels. Ce nouveau système numérique de suivi de grossesse a montré son efficacité et son importance durant l'épidémie. Il va donc être **pérennisé**, en dehors des périodes de crise sanitaire, afin d'**offrir aux patientes néo-aquitaines un suivi modernisé, simplifié et sécurisé de leur grossesse**.

Ce parcours de soins numérique repose sur :

- ➔ Une **messagerie sécurisée de santé (MSSanté)** pour tous les professionnels de santé du parcours ;
- ➔ Des **fiches de liaison pré-établies par le Réseau Périnat Nouvelle-Aquitaine** simples à remplir à chaque étape ;
- ➔ Un **échange sécurisé et dématérialisé** des données médicales ;
- ➔ A terme, **une plateforme numérique sécurisée (PAACO-Globule, l'e-outil régional de coordination)**, dont beaucoup de sages-femmes libérales sont équipées, ainsi que trois maternités pilotes (Limoges, Mont-de-Marsan et Marmande à ce jour).

<sup>1</sup> Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-santé

## Concrètement, quels sont les apports de ce nouveau système ?

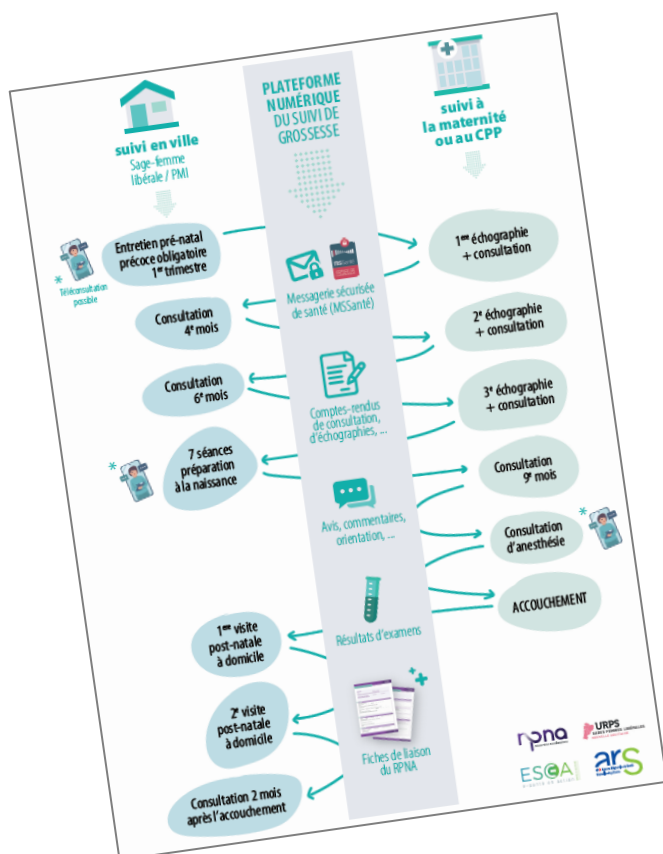
### Pour les femmes enceintes :

- ✓ La simplification de la transmission sécurisée des informations entre la sage-femme libérale et la maternité.

### Pour les professionnels de santé :

- ✓ La possibilité d'échanger entre professionnels de manière sécurisée notamment pour partager des décisions médicales ;
- ✓ Une meilleure traçabilité des différents examens et étapes du parcours de soins nécessaire à la qualité des soins ;
- ✓ Une réception facilitée des comptes rendus d'examens et de consultations ;
- ✓ Un répertoire des adresses MSSanté sur le site annuaire.sante.fr pour les libéraux et sur le site du réseau RPNA pour les établissements.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine finance l'installation de ce système pour toutes les maternités, Centres périnataux de proximité (CPP), sages-femmes libérales et sages-femmes de PMI de la région pour une utilisation prioritaire de ce système fiable et simplifié. Au 15 juin 2020, plus de 80% des maternités, des CPP et près de 100% des sages-femmes libérales de la région sont déjà équipés du système.



<< voir la fiche illustrée en annexe

### Contact presse :

ARS Nouvelle-Aquitaine  
Département communication  
Tél : 05 47 47 31 45  
[ars-na-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-na-communication@ars.sante.fr)

## Parcours de soins numérique pour le suivi de grossesse et la sortie de maternité

Dans le contexte de la crise Covid-19, la Haute Autorité de Santé (HAS) encourage d'effectuer **le suivi des grossesses physiologiques (sans risque identifié) de préférence en ville dans le but de réduire les visites en établissement de santé.** Cette recommandation pouvant perdurer, l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine a saisi la balle au bond en concrétisant un nouveau **système numérique de suivi de grossesse** qui **modernise, simplifie et sécurise le dossier de la patiente et les échanges entre les professionnels** qui la suivent.

### Qu'est ce que c'est ?

- » Une **Messagerie sécurisée de santé (MSSanté)** pour tous les professionnels de santé du parcours
- » Des **fiches de liaison pré-établies par le Réseau Périnatal Nouvelle-Aquitaine** simples à remplir à chaque étape
- » Un **échange sécurisé et dématérialisé** des données médicales
- » A terme, une **plateforme numérique sécurisée** (PAACO-Globule, l'e-outil régional de coordination)



Comptes-rendus de consultation, d'examen, de séjour en maternité, résultats biologiques...

### Qu'est ce qu'on y gagne ?

- » Une meilleure **traçabilité** des différents examens et étapes du parcours de soins nécessaire à la **prévention du risque médico-légal**
- » Une réception facilitée des comptes-rendus d'examen et de consultations
- » La possibilité d'**échanger entre professionnels** de manière sécurisée notamment pour partager des décisions médicales
- » Un **répertoire des adresses** MSSanté sur le site [annuaire.sante.fr](http://annuaire.sante.fr) pour les libéraux et sur le site du réseau RPNA pour les établissements



### Comment ?

**L'ARS Nouvelle-Aquitaine finance l'installation** de ce système pour toutes les maternités, Centres périnataux de proximité (CPP), sages-femmes libérales et sages-femmes de PMI de la région pour une utilisation prioritaire de ce système fiable et simplifié. Au 15 juin 2020, **plus de 80% des maternités, des CPP et près de 100% des sages-femmes libérales de la région sont déjà équipés du système.**

**Vous n'êtes pas encore équipé ou avez des questions sur ce nouveau système**



**Contact et assistance utilisateurs**  
 ESEA Nouvelle-Aquitaine  
 05 64 090 090  
[support@esea-na.fr](mailto:support@esea-na.fr)

